

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Compte rendu - Comite Pilotage

28 mars 2013

Présents :

Mairie : M. le MAIRE, Mme LECOINTRE, Mlle AGUILAR, Mme DELUBAC, Mlle BONARDEL

Enseignants : Mme BOUVET-DAERON, M. MARTEL, Mme PHILLIPEAU, Mme MONNIER

Parents d'élèves : Mme RATTIN, Mme MARTINEZ, M. NENOT-MORIN

Heure début : 19h05

Heure fin : 21h

En préambule, Camille AGUILAR, Coordinatrice enfance et jeunesse, rappelle la thématique abordée ce soir : **les objectifs éducatifs et le vote des locaux.**

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

En premier lieu, Camille présente les obligations fixées par les institutions (DDCS et CAF) concernant les projets. Ainsi, elle revient sur le rôle de chacun des projets afin de resituer les objectifs éducatifs dans l'organisation d'un ALSH périscolaire

Les projets	Par qui ?	Pour qui ?	Les contenus	Durée
Projet éducatif	Les élus	Les institutions Les parents Les équipes	Les valeurs Les buts visés (=objectifs éducatifs)	A long terme (plusieurs années)
<i>du Projet éducatif découle le Document Pédagogique</i>				
Document Pédagogique	Les directeurs et les équipes	Les élus Les parents Les équipes ou intervenants occasionnels	Objectifs éducatifs choisis pour l'année Organisation Locaux utilisés Encadrements...	Une année
<i>du Document Pédagogique découle différents Projets Pédagogiques</i>				
Projets Pédagogiques	Les équipes voire les enfants	Les parents Les enfants	Programmes d'activités et organisation en lien avec les objectifs choisis	Par période

Camille rappelle que sur la création de l'ALSH périscolaire, la volonté municipale est d'associer le comité de pilotage à la réflexion et par conséquent à l'élaboration du Projet Educatif.

Elle revient sur les valeurs éducatives portées par la municipalité qui sont : **laïcité, égalité, citoyenneté, partage, tolérance** et demande ainsi à tous les participants de réfléchir sur l'ALSH périscolaire et plus particulièrement vers quoi ils voudraient que cet offre d'accueil tende.



Chacun des participants est libre d'intervenir sur ce qui lui paraît important en termes de buts, d'objectifs éducatifs.

Les enseignants prennent la parole et insistent sur le fait que les activités et les projets mis en place doivent être différents de ceux menés par l'école, sur le fond comme sur la forme. Que celles-ci soient ludiques et source de plaisirs pour les enfants et qu'elles ne fassent pas partie du champ obligatoire.

Ils abordent également l'aspect de la participation des enfants, sur lequel tous les participants se rejoignent. En effet, le comité émet le souhait que les enfants aient la possibilité de choisir leurs activités et qu'il puisse y avoir dans celles-ci une continuité (programmation sur plusieurs séances).

Mme MONNIER intervient et souligne la dualité entre l'aspect intéressant de la **mixité des âges** sur certaines activités et l'importance que celles-ci soient également **adaptées aux différentes tranches d'âges**.

Tout le monde est d'accord pour dire que l'Accueil de loisirs périscolaire doit permettre la découverte de nouvelles activités qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, scientifiques, techniques ou numériques. Que celui doit également leur donner la possibilité d'élargir leurs connaissances, leurs champs d'activités et leur faire vivre de nouvelles choses.

Mlle BONARDEL intervient sur l'aspect de respect qui lui semble important et sur l'**aspect intergénérationnel**. M. le Maire souligne alors que cet aspect lui tient à cœur et peut être le moyen de **sensibiliser les enfants aux différents publics** (petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap).

M. NENOT-MORIN intervient et propose un objectif ciblé sur la découverte de l'environnement, le développement durable et revient sur l'aspect de respect qui lui semble être plus qu'un objectif : une valeur. L'ensemble du comité décide donc de **compléter les valeurs éducatives par les termes de respect et de solidarité**.

Camille précise à nouveau les objectifs éducatifs de manière plus globale, sur des aspects tels que la communication dans l'équipe ou avec les parents.

Les représentants des parents demandent alors à ce que les parents soient associés au maximum et qu'une **communication entre l'équipe**, l'école et les parents soit mise en place. Les enseignants et Mlle BONARDEL insistent sur l'importance d'une bonne communication entre l'équipe de l'ALSH et les écoles. Mme BOUVET rebondit sur cet aspect en indiquant que l'ALSH a un rôle complémentaire plus particulièrement dans l'identification d'éventuels problèmes rencontrés par les enfants.

M. le Maire indique que le comité de pilotage pourrait par la suite être maintenu en **un comité de suivi** permettant de poursuivre la réflexion de cette organisation et ainsi pouvoir **faire les évaluations et les bilans des actions menées**.

Suite à cette possibilité la question de la préparation des projets d'activités est abordée. Camille précise alors que dans le cadre de la mise en place d'un ALSH périscolaire des réunions de préparation et de bilans sont obligatoires afin de permettre la préparation des projets et le lien entre les objectifs éducatifs fixés et les activités mises en place par les encadrants. Elle explique également que l'organisation devrait se faire par période de manière à donner du sens et une continuité dans les activités.

Camille demande si d'autres idées veulent être énoncées mais l'ensemble du comité semble satisfait. Elle propose alors de clore cette réflexion et de passer aux votes. Elle s'engage auprès des membres du comité à établir pour le prochain comité (30 avril) une synthèse de ces objectifs afin de pouvoir le soumettre au vote.

Valeurs portées

CITOYENNETE, EGALITE, LAÏCITE, PARTAGE, RESPECT, SOLIDARITE, TOLERANCE

L'ALSH périscolaire doit permettre aux enfants d'élargir leurs champs d'activités et leurs connaissances aux travers d'activités ludiques, innovantes et source de plaisir.

Développer l'aspect de citoyenneté

- En favorisant la participation et le choix des enfants dans les activités
- En associant au maximum les parents
- En mettant en place un comité de suivi

Développer l'aspect de respect et de tolérance

- En sensibilisant les enfants au respect du matériel, des locaux
- En incitant les enfants au respect de l'autre et à la différence
- En développant des activités autour de l'environnement et du développement durable

Favoriser le partage et la solidarité chez les enfants

- En organisant des activités communes à toutes les tranches
- En développant des projets d'animation à long terme
- En développant des activités différentes de celles menées au sein des écoles (dans le fond comme dans la forme)
- En développant la communication entre l'équipe de l'ALSH périscolaire/les enseignants/les parents

Favoriser l'égalité

- En proposant à tous les enfants de nouvelles activités aussi bien sportives, culturelles, artistiques, scientifiques, techniques ou numériques
- En repérant les éventuels problèmes rencontrés par les enfants
- En proposant des activités adaptées à chaque tranche d'âges

LES LOCAUX

Camille revient sur les propositions ressorties lors du précédent comité concernant les locaux et propose un vote à mains levées. Avant de passer aux votes, M. le Maire revient sur différents points : le réfectoire scolaire sera mis à disposition lors des temps périscolaires. Il précise également que les activités menées à la Maison des Associations seront si possible transférées à la salle René TRAMIER pour permettre son utilisation lors des temps périscolaires.

Matins	Temps relatifs aux réformes (15h30/16h30 ou 15h45/16h45)	Temps périscolaire (16h30/18 ou 16h45/18h)	Elaboration d'une convention entre les enseignants et la municipalité précisant l'organisation, l'utilisation du matériel et des locaux
Locaux de l'ALSH + salle de psychomotricité + BCD maternelle	L'ensemble des locaux de l'école maternelle et élémentaire + Réfectoire scolaire + Maison des Associations	Locaux de l'ALSH + salle de psychomotricité + BCD maternelle + Réfectoire scolaire + autres salles si nécessaire	
Unanimité	1 abstention	Unanimité	Unanimité